

CHÂTILLON ÉCOLOGIE SOLIDAIRE – Éléments du programme, en 1 page

Dans le respect d'un code de déontologie, en plus de la gestion courante, et sans augmenter la fiscalité locale, des objectifs nouveaux feront suite à une analyse de l'existant.

- 1- Développement économique

Créer un pôle de compétences Université-Recherche-Entreprises

- Favoriser la création d'un réseau local – collègues – Lycée – université à promouvoir.
- Recherche – entreprises – artisans – afin de créer un pôle de compétences autour des énergies renouvelables, de l'isolation, etc. : de toutes les composantes de l'écologie.
- Les professionnels pourront être performants et les particuliers aidés dans leurs décisions.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

- En liaison avec la Mission locale, prévoir des emplois dans la ville (ex. atelier réparation vélos – aide aux personnes en difficulté : jeune enfant à garder, personne handicapée à aider)
- Il s'agit aussi de favoriser des activités équitables : création d'un AMAP + promotion du commerce équitable – jumelage avec un pays d'Afrique.

- 2 - PLU, Urbanisme et logement,

Créer une « Maison de l'écologie » pour aider les habitants, les artisans et les entreprises.

- Il s'agit de promouvoir les économies d'énergie + le commerce de proximité + des services de proximité + des facilités de déplacement dans les différents quartiers de la ville.

Favoriser la mixité sociale

- En intégrant des logements sociaux, des logements ouverts aux classes moyennes et en conservant des zones pavillonnaires.
- Il est nécessaire de réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'envisager l'organisation de 4 éco-quartiers par le biais des conseils de quartier : Cœur de ville + Aérospatiale + ONERA + zone des Arues.

- 3 - Déplacements

Favoriser des transports collectifs efficaces

- Le projet de tramway sur pneu est à revoir : technique défaillante + coût très élevé + faible capacité de transport + non desserte directe avec Paris.
- En attendant, des bus en site propre pourraient être envisagés ainsi qu'une prolongation de la ligne 13 jusqu'à la limite Châtillon-Bagneux.

Promouvoir des circulations douces

- Il s'agit de favoriser la sécurité de tous dans la ville : piétons – personnes âgées – personnes handicapés – poussettes – déplacements des écoliers.
- Il s'agit aussi de sécuriser les déplacements en vélo pour les adultes comme pour les enfants.

- 4 - Convivialité, vivre ensemble, espaces publics et loisirs

Promouvoir de nouveaux espaces verts

- Ils sont à privilégier, notamment dans la zone Aérospatiale et celle des Arues.

Favoriser la culture et loisirs

- En collaboration avec les jeunes de la ville, il s'agira de trouver des espaces musicaux isolés et des lieux de répétition insonorisés, des équipements sportifs dans la ville mais aussi dans l'espace intercommunal à élargir.

Promouvoir des projets transversaux dans les écoles et collèges

- Promotion d'une culture de paix, et de l'égalité entre filles et garçons.

Créer des structures citoyennes dotées de pouvoir réels

- Conseils de quartier avec ligne budgétaire.

Lutter activement contre les violences faites aux femmes

- C'est la première cause de mortalité des femmes en France.

- 5 - Santé et environnement

Diminuer les nuisances environnementales (bruit – pollution – risques -)

- Ces nuisances sont à éliminer : en relation avec la population, les écoles, il s'agira de les repérer, puis de chercher à les diminuer progressivement.

Améliorer la prévention santé

- Créer une dynamique du bien être – bien manger et favoriser les produits BIO dans la restauration scolaire, les repas à domicile.
- Améliorer la prévention des soins en relation avec les écoles.